

SOS Amitié

NORD

« J'ai besoin de me confier à quelqu'un qui ne me juge pas. »

Parole d'appelant

• Répondre présent •



Le temps, c'est bien plus que de l'argent.

Aujourd'hui, le nombre d'appels que nous recevons explose mais nous n'avons pas le temps de répondre à chacun d'entre eux.

AIDEZ-NOUS À ÉCOUTER.



Grâce à vos dons,

S.O.S Amitié propose gratuitement **24h/24** et **7j/7** une écoute non-directive, empathique, confidentielle et anonyme à tous ceux qui se sentent perdus dans un monde qui leur est parfois insupportable au point de songer à tout abandonner. D'année en année, nous constatons **le mal-être de jeunes** et même de très jeunes, pour qui la voix bienveillante de l'écoutant est essentielle. Même constat pour tous ceux qui, souffrant de pathologies mentales, trouvent du réconfort dans **l'écoute anonyme, gratuite, non-directive et apaisante**. En 2025, la santé mentale qui nous préoccupe depuis de nombreuses années, a été déclarée **Grande Cause Nationale**.

Merci d'avance de votre soutien !

Baudouin Tiberghien

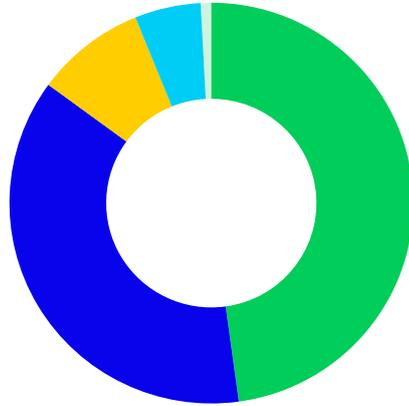
Président S.O.S Amitié Nord



Tous nos écoutants sont **BÉNÉVOLES** et notre budget de fonctionnement s'élève à **56 000 €** dont 85% de dons.

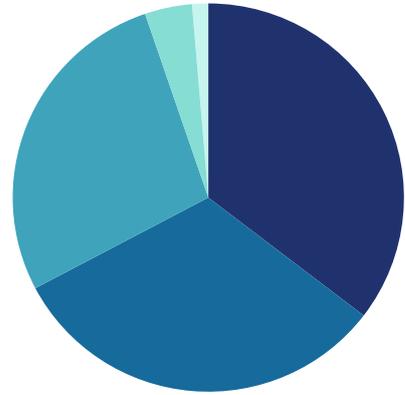


RECETTES 2023



- Dons particuliers (47.8%)
- Membres Asso (37.2%)
- Organismes privés (8.8%)
- Organismes publics (5.3%)
- Divers (0.8%)

DÉPENSES 2023



- Déplacements NR (35.4%)
- Fonctionnement du poste (31.9%)
- Formation (27.5%)
- Contributions (3.9%)
- Communication (1.3%)



Je soutiens S.O.S Amitié Nord

Un don de **100 €** vous coûtera **34 €**.

Donnez en ligne sur



Vous souhaitez soutenir notre action par un don ?

NOM :

Prénom :

Adresse postale :

Adresse électronique :

Téléphone :

Je verse à S.O.S Amitié Nord, association reconnue d'utilité publique, la somme de€.

par chèque bancaire à envoyer à : SOS Amitié Nord - BP 10332 - 59015 LILLE CEDEX

par virement sur le compte IBAN FR76 1350 7001 11041147 5190 657 BIC CCBPPFRPLIL

Déduction fiscale : les dons au profit des organismes d'intérêt général et assimilés ouvrent droit à un abattement de 66% (non soumis au plafonnement global des niches fiscales). Un reçu fiscal sera envoyé pour chaque don. Vous pouvez également nous aider en nous désignant comme légataire d'une certaine somme sur votre testament ou comme bénéficiaire d'une fraction d'un contrat d'assurance-vie. Si ces modalités vous intéressent, écrivez-nous pour recevoir une documentation.

